



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Service des Ressources Humaines - Bureau de Prévention et des Risques
Professionnels

CHSCT

COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ
ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL
DU 22 SEPTEMBRE 2022

Point n°5 : Rapport de la MISST
SAB Division Sud



Direction des Ressources Humaines

Sous-Direction de la Qualité de Vie au travail

Mission Inspection Santé Sécurité au Travail

RAPPORT DE CONTRE-VISITE D'INSPECTION SANTE SECURITE AU TRAVAIL N°2022-30

DIVISION SUD - SAB

DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

FICHE RECAPITULATIVE DE SUIVI DES PROPOSITIONS

La présente fiche devra être renseignée et retournée à la mission inspection santé sécurité au travail dans un délai de 3 mois

L'ordre de présentation des propositions ne constitue pas un ordre de priorité mais celui figurant dans le rapport d'inspection

N°	Propositions	Quelle(s) action(s) avez-vous réalisée(s) ou envisagez-vous de réaliser ?	Dans quel délai ?	Quand a-t-elle été réalisée ?	Par qui est-elle suivie ?
ATELIER SAINT-YVES					
1	Veiller à ce que les produits inflammables soient stockés au sein de l'atelier Saint-Yves, dans des conditions évitant tout risque de renversement ou de débordement.	Commande de 2 nouvelles étagères. Armoires de 1,66 m de hauteur, 1.10 m de largeur et 0.40 m de profondeur. Étagère de 1.02 x 0.36. 	Septembre 2022		SAB central
1bis	Dans la seconde, un bidon a fui dans un bac qui est presque rempli.	Le bidon a été évacué. 		25/08/2022	Division Sud

N°	Propositions	Quelle(s) action(s) avez-vous réalisée(s) ou envisagez-vous de réaliser ?	Dans quel délai ?	Quand a-t-elle été réalisée ?	Par qui est-elle suivie ?
2	Dégager les espaces encombrés à l'étage de l'atelier Saint-Yves afin de permettre un accès rapide, dans des conditions de sécurité maximale, à l'escalier de secours situé dans cette zone.	<p>L'accès à l'escalier de secours a été dégagé de manière à sécuriser les cheminements des agents. Le nettoyage de cet espace est en cours de réalisation avec retrait de mobiliers sans usage.</p>  		25/08/2022	Division Sud

N°	Propositions	Quelle(s) action(s) avez-vous réalisée(s) ou envisagez-vous de réaliser ?	Dans quel délai ?	Quand a-t-elle été réalisée ?	Par qui est-elle suivie ?
3	Procéder à un nettoyage approfondi des deux sèche-linges de l'atelier Saint-Yves, veiller à leur entretien après chaque utilisation et afficher dans le local des consignes d'utilisation adéquates.	 <p>Les modes d'emploi des deux sèche-linges de l'atelier ont été imprimés et mis à la disposition des agents avec une affichette les sensibilisant à l'entretien de ces appareils.</p> 		25/08/2022	Division Sud – Atelier St Yves

N°	Propositions	Quelle(s) action(s) avez-vous réalisée(s) ou envisagez-vous de réaliser ?	Dans quel délai ?	Quand a-t-elle été réalisée ?	Par qui est-elle suivie ?
4	Réparer ou réformer l'équipement endommagé dans le local technique de l'atelier Saint-Yves.	 <p data-bbox="880 528 1514 619">La fuite provenait du système de chauffage défectueux et non réparable du Kärcher. L'appareil en question est en cours de réforme.</p>		25/08/2022	Division Sud – Atelier St Yves
ATELIER PEGOUD					
5	Procéder aux aménagements nécessaires afin de garantir l'étanchéité de l'armoire servant au stockage de produits extrêmement inflammables au sein de l'atelier Pégoud. Assurer par ailleurs une ventilation permanente appropriée de l'armoire de stockage afin d'éviter la formation d'une atmosphère explosive.	 <p data-bbox="880 954 1514 1045">Le SPL est saisi pour engager, soit une réfection de l'étanchéité de l'armoire existante, soit un remplacement de l'armoire.</p>	Octobre 2022		SAB central / SPL
6	Mettre en conformité la porte sectionnelle de l'atelier Pégoud selon l'arrêté du 21 décembre 1993 relatif aux portes et portails automatiques et semi-automatiques sur les lieux de travail.	Un courriel a été adressé à l'entreprise ERI, chargée de la surveillance et de l'entretien de la porte d'entrée de l'atelier afin de leur demander d'adresser un devis de travaux pour lever les réserves indiquées dans leur rapport de visite annuelle. Le devis a été adressé le 5/09/2022 par la société ERI à la SALPA - DCPA		5/09/2022	SALPA / DCPA

N°	Propositions	Quelle(s) action(s) avez-vous réalisée(s) ou envisagez-vous de réaliser ?	Dans quel délai ?	Quand a-t-elle été réalisée ?	Par qui est-elle suivie ?
ENSEMBLE DES ATELIERS DE LA DIVISION SUD					
7	En lien avec le BPRP, rechercher une protection collective qui permette d'assurer l'entretien des équipements, sans exposer les agents à des substances nocives (ex.: modèle « JetKleen™ » proposé par safetykleen). Dans cette attente, veiller au port des EPI adaptés pour réduire les risques d'exposition (lunettes, masque anti-poussières, gants...).	Un modèle avait été testé à Damesme, mais jugé trop encombrant. Dans l'attente du test très prochain d'un plus petit modèle, une consigne sur le port des EPI lors du nettoyage des équipements à la soufflette est en cours de rédaction.	Septembre 2022		BPRP / SAB central
8	Afficher une liste des produits devant être présents dans les armoires à pharmacie et vérifier régulièrement leur contenu.	La liste actualisée des produits à intégrer dans l'armoire pharmacie est en cours de finalisation et sera prochainement soumise à la validation du SMP.	Octobre 2022		BPRP / SMP

Document à retourner complété à :

DRH / SDQVT
Mission Inspection Santé Sécurité au Travail
2, rue Lobau - 75004 PARIS

Sylvie CATALA, cheffe de la mission
Tél. 01 42 76 41 76 courriel : sylvie.catala@paris.fr

Caroline BARDOT, inspectrice santé sécurité au travail
Tél. 01 43 47 71 77 courriel : caroline.bardot@paris.fr

Christine MONDI, inspectrice santé sécurité au travail
Tél. 01 42 76 64 39 courriel : christine.mondi@paris.fr

Erwan BERTHOU, inspecteur santé sécurité au travail
Tél. 01 42 76 70 42 courriel : erwan.berthou@paris.fr

Frédéric SURDEL, inspecteur santé sécurité au travail
Tél. 01 42 76 70 56 courriel : frederic.surdel@paris.fr

Béatrice ALLIER, assistante
Tél. 01 42 76 70 36 courriel : beatrice.allier@paris.fr